



21 juillet 2023

Présenté par le Groupe de travail sur l'universalisation du Traité

Original : Anglais

---

Traité sur le commerce des armes

**Neuvième Conférence des États Parties**

Genève, 21-25 août 2023

**GRUPE DE TRAVAIL DU TCA SUR L'UNIVERSALISATION DU TRAITÉ  
PROJET DE RAPPORT DES COPRÉSIDENTS À LA CEP6**

**INTRODUCTION**

1. Ce projet de rapport à la Neuvième Conférence des États Parties (CEP9) au Traité sur le commerce des armes (TCA), soumis par les Coprésidents du Groupe de travail sur l'universalisation du Traité (WGTU), l'Ambassadeur Seong-Mee YOON de la République de Corée (ROK) et l'Ambassadeur Thomas GÖBEL d'Allemagne, et vise à rendre compte des travaux entrepris par le WGTU dans la promotion de l'universalisation du Traité depuis la CEP8 d'août 2022. Le rapport propose également des recommandations concernant les mesures éventuelles à prendre en ce qui concerne l'universalisation du TCA au-delà de la CEP9.

**CONTEXTE**

2. Le Groupe de travail a été créé par la Troisième Conférence des États Parties au TCA (CEP3) en vue de diriger le processus d'harmonisation des réflexions et des idées sur la question de l'universalisation du Traité et de déterminer les meilleures approches permettant de faire avancer cette question. Les travaux du WGTU sont guidés par ses Termes de référence ainsi que par le Plan de travail initial du groupe de travail<sup>1</sup> approuvé par la CEP3.

3. La Huitième Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes (CEP8) a examiné le projet de rapport des Coprésidents du WGTU à la CEP8, contenu dans le document ATT/CSP8.WGTU/2022/CHAIR/735/Conf.Rep, et a accueilli favorablement le projet de document intitulé « Amélioration des travaux du Groupe de travail sur l'universalisation du Traité » (Annexe A au rapport des Coprésidents), et a demandé à l'Allemagne de poursuivre les travaux sur cette question en tant que Coprésident du WGTU au cours du prochain cycle de la CEP et de présenter des recommandations à la CEP9. En outre, la CEP8 a encouragé la poursuite d'échanges réguliers de points de vue entre le Président de la CEP, les Coprésidents du WGTU, les présidents et facilitateurs des différents organes subsidiaires du TCA, les États et la société civile sur la promotion de l'universalisation du Traité.

**DÉSIGNATION DES COPRÉSIDENTS DU WGTU**

4. La CEP8 a chargé le Président de la CEP9 de faciliter les travaux du Groupe de travail jusqu'à la prochaine session ordinaire annuelle de la Conférence (CEP9). Le 24 novembre 2022, le Président de la CEP9 a nommé M. l'Ambassadeur Thomas GÖBEL d'Allemagne (Président de la CEP8) Coprésident du WGTU, qui aura pour mission de poursuivre le travail des précédents Coprésidents du WGTU.

---

<sup>1</sup> ATT/CSP3.WGTU/2017/CHAIR/160/Conf.Rep

## PREMIÈRE RÉUNION DU WGTU

5. Le WGTU a tenu sa première réunion le 15 février 2023 en présentiel avec une option de retransmission en direct. Les points suivants ont été débattus au cours de la rencontre :

- a. Le président de la CEP9 a présenté les activités d'universalisation menées jusqu'à présent par la présidence de la République de Corée. La présidence de la République de Corée a facilité la préparation et le traitement de la résolution 2022 du TCA au cours de la réunion de la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, et que 159 États ont voté en faveur de cette résolution, sans aucune voix contre. Le président de la CEP9 a annoncé que la présidence de la République de Corée continuerait à mettre l'accent sur la région Asie-Pacifique dans le cadre de ses efforts de sensibilisation à l'universalisation du TCA. La République de Corée a entrepris un projet de traduction de la « trousse à outils sur l'universalisation du TCA » et du « dossier de bienvenue » dans d'autres langues, dans le but de traduire la trousse à outils et le dossier de bienvenue dans toutes les langues de l'ASEAN.
- b. Le Chef du Secrétariat du TCA a fait le point sur l'universalisation du Traité, notamment sur l'état des ratifications du Traité. Depuis la CEP8, le Gabon et Andorre sont devenus de nouveaux États Parties au traité, ce qui porte le nombre total d'États Parties à 113. Néanmoins, le taux d'universalisation du TCA a diminué au cours des dernières années et le Chef du Secrétariat a appelé toutes les parties prenantes au TCA à un effort commun pour infléchir cette tendance.
- c. Les représentants de certains États Parties ont présenté un point sur leurs activités d'universalisation depuis la CEP8 jusqu'à ce jour. Ils ont fait part de leurs efforts concernant les processus législatifs nationaux et leur état d'avancement, les réunions bilatérales de sensibilisation, les ateliers régionaux, ainsi que l'assistance reçue et fournie.
- d. La Gambie a informé les participants à la réunion que le pays était sur le point de ratifier le Traité tout en essayant d'identifier les écarts potentiels entre ses lois nationales et la mise en œuvre du Traité. Les Comores ont également informé l'assemblée qu'elles ratifieraient le Traité dès que les conditions seraient remplies.
- e. Les représentants de la société civile ont fait une présentation sur leurs efforts visant à promouvoir l'universalisation du TCA dans différentes régions par le biais de campagnes de sensibilisation, d'ateliers et d'autres événements. Certaines délégations ont évoqué le rôle important de la société civile dans l'universalisation du TCA.
- f. Le président de la CEP8 a présenté le projet de document intitulé « Amélioration des travaux du Groupe de travail du TCA sur l'universalisation du Traité (WGTU) » et a développé les éléments à prendre en considération, assortis d'une série de recommandations possibles. Il a souligné que les efforts de sensibilisation régionaux doivent tenir compte du contexte et de l'expérience établis de longue date dans les différentes régions. Il a expliqué que le document proposait d'adopter une optique régionale et présentait les champions régionaux comme un nouveau mécanisme de liaison et d'appui entre le Traité et les régions. La plupart des délégations intervenantes ont soutenu les étapes à venir proposées sur la base du projet de document, notamment l'approche pluriannuelle, l'amélioration de la coordination au sein des différentes entités et la mise en place de champions régionaux. Plusieurs délégations ont posé des questions concrètes sur la disponibilité des ressources nécessaires à la mise en œuvre de la proposition. Le Président de la CEP8 s'est félicité de toutes les réactions et a assuré qu'il les intégrerait et présenterait un document révisé lors de la prochaine réunion.

## DEUXIÈME RÉUNION DU WGTU

6. Le WGTU a tenu sa deuxième réunion le 10 mai 2023 en présentiel avec une option de retransmission en direct. S'appuyant sur l'échange de vues et les discussions de la première réunion du WGTU, la seconde réunion a porté sur les points suivants :

- a. Le Président de la CEP9 a déclaré que la République de Corée avait achevé la traduction initiale de la « Trousse à outils sur l'universalisation du Traité » et du « dossier de bienvenue » en cambodgien et en birman. En outre, il a informé les participants que la présidence de la République de Corée organiserait un atelier de sensibilisation dans la région de l'ASEAN le 31 mai à Jakarta (Indonésie) afin de poursuivre la promotion de l'universalisation du Traité.
- b. Le Chef du Secrétariat du TCA a fait le point sur la situation actuelle de la participation au TCA en termes de nombre d'États Parties et d'États Signataires ainsi que de la répartition régionale des États Parties.
- c. Les représentants de certains États Parties ont présenté un point sur leurs activités d'universalisation et ont communiqué des informations sur leurs efforts nationaux.
- d. Le Président de la CEP8 a expliqué le projet de proposition qui a été restructuré pour tenir compte des commentaires reçus lors de la première réunion en février. Afin de répondre aux préoccupations concernant les implications financières, un nouvel élément a été ajouté au document pour préciser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'approche proposée.
- e. Un certain nombre de délégations se sont prononcées en faveur du document révisé et ont souligné la nécessité d'une approche plus coordonnée et continue et leur soutien au concept de création d'un réseau de champions régionaux. Quelques États parties ont indiqué qu'ils étaient intéressés pour jouer le rôle de champions régionaux potentiels. Plusieurs délégations se sont inquiétées du fait que la hiérarchisation des pays cibles pourrait conduire à accorder moins d'attention aux États qui ne sont pas inclus dans le plan pluriannuel. Une délégation s'est inquiétée du fait que les vice-présidents deviendraient automatiquement des champions régionaux, quelles que soient leurs ressources. Le Président de la CEP8 a indiqué qu'il tiendrait compte de ces observations dans le projet de proposition finale qui sera examiné plus en détail lors de la CEP9.

## TRAVAUX INTERSESSIONS DU WGTU

7. À la suite des deux réunions du WGTU dans le cadre du cycle de la CEP9, les Coprésidents du WGTU ont finalisé la proposition portant sur l' « Amélioration des travaux du Groupe de travail sur l'universalisation du Traité (WGTU) » et ont fait part de leur intention de présenter le document à la CEP9.

## RECOMMANDATIONS DU WGTU

8. Compte tenu de la mission confiée au WGTU et des échanges de vues et des discussions au cours des deux réunions du WGTU, le WGTU recommande à la CEP8 de prendre les décisions suivantes :

- a. L'adoption de la proposition sur l' « Amélioration des travaux du Groupe de travail sur l'universalisation du Traité (WGTU) » (Annexe A), et la validation des décisions proposées telles qu'elles figurent dans la proposition.

- b. L'approfondissement des détails concernant les efforts d'universalisation, notamment un rôle éventuel de l'industrie, et leurs liens avec la mise en œuvre du Traité au cours du cycle de la CEP10.
- c. La poursuite des échanges réguliers de points de vue entre le Président de la CEP, les Coprésidents du WGTU, les présidents et facilitateurs des organes subsidiaires du TCA, les États et la société civile sur la promotion de l'universalisation du TCA.

\*\*\*

**ANNEXE A AU RAPPORT DU WGTU À LA CEP9****PROJET DE PROPOSITION RELATIVE AUX  
AMÉLIORATIONS DES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL DU TCA SUR L'UNIVERSALISATION DU TRAITÉ  
(WGTU)**

1. Le soutien à l'universalisation du Traité sur le commerce des armes (TCA) a été une tâche permanente des Présidents de la CEP depuis l'entrée en vigueur du Traité en décembre 2014. La Troisième Conférence des États Parties au TCA (CEP3) a officiellement créé le « Groupe de travail sur l'universalisation du Traité (WGTU) », qui est coprésidé par le président actuel et le président de la CEP précédente.
2. Depuis lors, les Coprésidents du WGTU ont coordonné les efforts de promotion du TCA afin d'augmenter le nombre d'États Parties au TCA. Actuellement, le WGTU oriente les efforts d'universalisation du Traité sur la base des contributions des parties prenantes, sans bénéficier d'une vision à moyen et long terme de la manière de faire progresser l'universalisation du Traité. Par conséquent, les travaux du WGTU sont fondés sur une perspective à court terme uniquement, chaque présidence de la CEP disposant au maximum de deux ans pour entreprendre ses efforts d'universalisation.
3. L'évaluation actuelle montre que les processus nationaux pour ratifier le Traité ou y adhérer peuvent prendre plusieurs années. L'allongement du délai nécessaire à la ratification ou à l'adhésion au Traité s'explique par les circonstances nationales spécifiques de chaque État. Les États qui peuvent bénéficier d'une assistance en appui à leurs processus nationaux de ratification<sup>2</sup> ou d'adhésion au TCA mentionnent souvent la nécessité d'une approche personnalisée. En raison de l'absence actuelle d'une meilleure coordination au sein des différents organes du TCA, un tel soutien ne peut être apporté autant qu'il le faudrait.
4. La huitième Conférence des États Parties (CEP8) a demandé à l'Allemagne, en sa qualité de Coprésidente du WGTU, de poursuivre les travaux sur cette question et de présenter des recommandations à la CEP9, sur la base des éléments suivants :
  - a. Planification et coordination à moyen terme
  - b. Approche graduelle
  - c. Champions régionaux
  - d. Mécanismes axés sur la demande ou sur le soutien
  - e. Coordination des efforts au sein du TCA
  - f. Coopération avec d'autres entités
5. Le présent document vise à détailler ces éléments, à formuler des réflexions initiales sur la manière dont ils pourraient être mis en œuvre, à fournir des propositions initiales pour la répartition du travail entre les acteurs du TCA et à présenter des recommandations pour la CEP9 concernant un processus amélioré pour l'universalisation du Traité.
6. Tous les éléments du présent document sont liés entre eux et s'appuient les uns sur les autres. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un séquençement strict, le concept d'une approche pluriannuelle doit être approuvé en premier car il sert de base aux autres éléments.

---

<sup>2</sup> L'utilisation du terme « ratification » dans le présent document englobe également l'acceptation, l'adhésion et l'approbation du Traité.

## Éléments à approfondir (conformément à la CEP8) :

Planification et coordination à moyen terme	
Situation actuelle	<p>L'expérience récente montre qu'il faut généralement plus de temps aux États pour finaliser les processus politiques nationaux nécessaires à la ratification ou à l'adhésion au Traité. Afin d'établir et de maintenir la continuité dans le soutien apporté aux États tout au long du processus, il serait utile d'élaborer un <b>plan de travail à moyen ou long terme</b>, qui permettrait au WGTU de <b>fournir un soutien continu</b> aux processus nationaux de ratification ou d'adhésion au TCA sur une longue période.</p> <p>Pour aider les États dans cette phase, il serait nécessaire de disposer de plus d'informations sur l'état du processus national de ratification/adhésion, y compris les difficultés potentielles rencontrées dans les processus décisionnels nationaux, car les difficultés sont différentes pour chaque État. Avec ces informations en main, une <b>assistance individuelle</b>, adaptée aux circonstances nationales, serait possible.</p>
Justification	<p>S'il semblait logique d'accorder une priorité régionale à une zone différente chaque année au cours des premières années du Traité, la réalité d'aujourd'hui montre que le processus de ratification ou d'adhésion nécessite beaucoup plus de temps et d'attention particulière. <b>Une approche plus ciblée et plus stratégique</b> serait donc utile pour orienter les efforts d'universalisation vers les zones géographiques où la participation au TCA est la moins forte. Avec cette approche, le WGTU sera en bien meilleure position pour fournir des recommandations, entre autres sur l'orientation régionale des efforts d'universalisation, à la CEP suivante.</p>
Mise en œuvre	<p>Le WGTU <b>concentrera ses efforts</b> sur une/des région(s) spécifique(s) pendant un certain temps (recommandation initiale de <b>trois ans</b>) et évaluera les progrès accomplis. Cela n'empêche nullement les États des autres régions de procéder à leur ratification/adhésion au Traité.</p>
Ressources nécessaires	<p>Cette approche ne nécessitera pas de ressources supplémentaires. Un soutien pourrait toutefois être nécessaire pour compiler les informations nécessaires sur les États qui envisagent d'adhérer au Traité ou sur les États qui ont entamé un processus national de ratification du Traité.</p>
Recommandations à l'attention de la CEP9	<p>La CEP9 est invitée à approuver l'approche proposée consistant à entreprendre des efforts d'universalisation du Traité dans un format pluriannuel.</p>

<b>Approche graduelle</b>	
Situation actuelle	<p>Afin de mieux utiliser les ressources disponibles, le WGTU devrait envisager de développer <b>une approche structurée et graduelle</b> qui peut être axée sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. les États Signataires,</li> <li>2. les États prêts à adhérer au Traité) brève échéance et</li> <li>3. les autres États, y compris ceux enclins à adhérer au Traité dans les années à venir.</li> </ol> <p>Les informations relatives aux États seront gérées de manière judicieuse et ne seront pas ouvertes à une discussion publique.</p>
Justification	<p>Comme l'universalisation du Traité s'avère moins facile que durant les premières années, une approche ciblée sur un plus petit groupe d'États permettrait un meilleur soutien et, en fin de compte, augmenterait la probabilité de résultats positifs. Cela permettra également d'utiliser de manière optimale et ciblée les ressources disponibles au sein du TCA.</p>
Mise en œuvre	<p>Le WGTU fera le point sur la situation/l'état de la ratification dans les États Signataires au sein de la région préalablement convenue. Les États qui sont en mesure d'adhérer au Traité dans un bref délai ne sont pas exclus de cette approche progressive, quelle que soit leur affiliation régionale.</p>
Ressources nécessaires	<p>Cet élément ne nécessitera pas de ressources supplémentaires car l'évaluation des données mises à la disposition des Coprésidents du WGTU fait partie des tâches initiales. L'agrégation des données nécessaires pourrait requérir un soutien (temporaire).</p>
Recommandations à l'attention de la CEP9	<p>Le WGTU devrait concentrer ses efforts principalement sur les États Signataires puisqu'ils ont déjà démontré leur engagement politique en faveur du Traité, tout en restant ouvert et accueillant par rapport aux autres États désireux d'adhérer au Traité à tout moment.</p>

<b>Champions régionaux</b>	
Situation actuelle	<p>Les États qui envisagent de ratifier le Traité ou d’y adhérer ont souvent besoin d’un soutien pour engager les démarches nécessaires. Pour qu’un soutien puisse être fourni à partir de leur région, <b>une feuille de route ou une approche régionale</b> peut être utile pour favoriser les échanges et la coopération entre les États opérant dans le même contexte régional. Bien que cela ne relève pas du champ d’application initial du traité, le TCA, par l’intermédiaire de la présidente de la CEP et avec le soutien du Secrétariat du TCA, pourrait chercher à établir de nouveaux contacts ou à consolider les contacts existants avec <b>les organisations régionales et infrarégionales</b> afin d’améliorer la coordination des activités et des programmes, le cas échéant. Outre les axes de travail existants, la mise en place d’un « <b>Réseau de champions régionaux</b> » pourrait être envisagée. Il est suggéré que les Vice-présidents du TCA assument le rôle de facilitateurs pour leurs régions respectives<sup>3</sup> et que les États Parties puissent jouer le rôle de « champions régionaux » sur la base du volontariat. Cela répondrait à un double objectif :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. soutenir les efforts d’universalisation de la Présidente de la CEP, et</li> <li>2. permettre aux États Parties intéressés de partager des informations concernant leur propre expérience du processus national de ratification/adhésion au TCA avec les États de la même région qui en sont encore aux premiers stades de leur adhésion au Traité.</li> </ol>
Justification	<p>Les <b>organisations régionales</b> ont soutenu les efforts d’universalisation par le biais de leurs réseaux établis dans le passé et continuent de le faire. Les contacts qu’ils ont établis avec les parlementaires et les autorités offrent le soutien interne nécessaire à l’information sur le Traité. En outre, la possibilité de partager des informations ou des expériences au sein de la région concernée peut avoir un impact positif sur les pays qui hésitent à adhérer. Au-delà de ces méthodes bien établies, il pourrait être très utile de créer un réseau d’<b>États Parties</b> qui joueraient le rôle de « <b>champions régionaux</b> ». Les États d’une même région géographique pouvant être confrontés aux mêmes défis, il semble logique qu’un échange direct au sein de leur région se traduise par des approches visant à un soutien plus ciblé.</p>
Mise en œuvre	<p>Le Secrétariat du TCA devrait solliciter les points de contact nationaux afin d’explorer les possibilités d’intervenir en tant que « champions régionaux » et d’organiser des séances d’information régulières destinées au WGTU sur les contacts avec les organisations régionales et leur éventuelle contribution aux efforts d’universalisation.</p>
Ressources nécessaires	<p>L’estimation actuelle ne fait pas apparaître de besoin de ressources supplémentaires car le soutien à cet élément repose sur la participation volontaire des États.</p>
Recommandations à l’attention de la CEP9	<p>La CEP9 approuve le rôle supplémentaire des Vice-présidents en tant que facilitateurs régionaux, soutenus par les États Parties qui souhaitent, sur une base volontaire, agir en tant que « Champions régionaux » et partager leur expérience de l’adhésion au Traité.</p>

<sup>3</sup> Les Vice-présidents peuvent servir de points de contact initiaux pour les États de leur région lorsqu’ils tentent d’établir des contacts avec le Secrétariat du TCA. Il ne s’agit pas nécessairement d’une action de sensibilisation active dans leurs régions respectives, car il devrait être possible d’entreprendre cette activité à partir de Genève.

<b>Mécanismes axés sur la demande ou sur le soutien</b>	
	<p>À ce jour, seul le Fonds d'affectation volontaire (VTF)<sup>4</sup> et le programme de parrainage du TCA servent de mécanisme de soutien interne permettant, entre autres, de fournir une assistance aux États dans leurs efforts visant à adhérer au TCA. Toutefois, ces programmes ne peuvent fournir un soutien qu'<b>après</b> la demande de financement d'un État. Les demandes de financement de projets et de parrainage pour participer aux réunions doivent être soumises par les États, qui ne disposent parfois que d'informations limitées sur les programmes disponibles ou leur planification optimale.</p> <p>Un complément d'information sur les processus nationaux permettrait de compléter l'approche actuelle et d'<b>offrir une assistance sur mesure</b> répondant directement aux besoins spécifiques des États, en tenant compte des circonstances nationales. Grâce à cette approche, le <b>WGTU peut aider</b> à la coordination du travail entre les mécanismes d'assistance bien établis, <b>sans qu'ils fassent double emploi</b>.</p>
Justification	<p>L'expérience acquise au cours des cycles précédents du VTF révèle un certain schéma et une séquence d'activités qui permettent de soutenir la ratification/l'adhésion au Traité et sa mise en œuvre. Afin de fournir une assistance au cours des premières phases de l'adhésion, une <b>approche plus proactive</b> du Secrétariat du TCA permettrait fournir des conseils aux États Signataires pour les aider à demander le financement de projets VTF avant leur première demande. La formation administrative nécessaire pour remplir ces demandes est déjà disponible.</p>
Mise en œuvre	<p>Le Secrétariat du TCA fournit des conseils aux États qui cherchent à utiliser les mécanismes de soutien internes du TCA (VTF et Programme de parrainage) pour faire avancer leurs efforts d'adhésion au Traité.</p> <p>Cette démarche devrait être complétée par une approche plus proactive vis-à-vis des États intéressés afin de leur fournir des conseils sur les programmes disponibles et leur planification avant leur demande effective. Ceci pourrait être appuyé par la base de données du TCA pour faire correspondre les besoins et les ressources pour l'assistance du TCA<sup>5</sup>.</p>
Ressources nécessaires	<p>Cet élément devra s'appuyer sur les travaux du VTF et du Programme de parrainage du TCA et pourrait donc constituer une tâche supplémentaire pour le Secrétariat du TCA.</p>
Recommandations à l'attention de la CEP9	<p>La CEP9 approuve l'approche proactive du Secrétariat du TCA visant à utiliser au mieux les mécanismes de soutien établis du TCA.</p>

<sup>4</sup> Ce document ne porte pas atteinte aux Termes de référence du VTF mais indique simplement des domaines d'amélioration potentiels qui pourraient être explorés par le VTF, le cas échéant, pour poursuivre le soutien aux efforts d'universalisation du Traité (par exemple, par le biais du programme de sensibilisation au VTF).

<sup>5</sup> Cette base de données est établie dans le cadre du projet du Secrétariat du TCA (soutenu par l'UE) en vue de faire correspondre les besoins et les ressources pour l'aide à la mise en œuvre du TCA.

<b>Coordination des efforts au sein du TCA</b>	
Situation actuelle	Le WGTU doit décider des informations requises pour soutenir les approches individuelles envisagées, puis faire le point sur les informations disponibles au sein du TCA et de ses organes subsidiaires. L'amélioration <b>de la compilation, de la coordination et de la diffusion des informations disponibles</b> renforcera la collaboration dans le cadre du TCA et évitera la duplication du travail.
Justification	La compilation des données déjà disponibles permettra au WGTU de s'adresser aux États de manière plus ciblée.
Mise en œuvre	Une compilation des données déjà disponibles ; par exemple les données du VTF et d'autres informations disponibles au sein de TCA. Les « champions régionaux », une fois établis, peuvent fournir des données ou des informations supplémentaires. Un échange régulier entre les agents du TCA est fortement encouragé.
Ressources nécessaires	L'agrégation/la compilation de données provenant de diverses sources nécessitera, au moins dans la phase initiale du travail, un soutien. Ce soutien peut être apporté au travers d'un groupe de travail spécialisé ou d'un soutien externe (par exemple, une bourse, des stagiaires).
Recommandations à l'attention de la CEP9	La CEP est invitée à prendre note de cette approche.

<b>Coopération avec d'autres entités</b>	
Situation actuelle	Diverses entités, opérant aux niveaux national et régional, soutiennent l'universalisation du Traité et sa mise en œuvre. Au-delà du champ d'application du TCA, il existe des entités qui travaillent sur d'autres projets ayant une mission similaire, dans les mêmes régions, parfois au sein d'un même État. Sur la base de la <b>coopération établie avec les organisations internationales ou la société civile</b> , il serait utile d'échanger, dans la mesure du possible, des données ou des informations afin d'établir une base de données commune pour faciliter l'approche personnalisée susmentionnée et utiliser au mieux les ressources disponibles. La contribution ou le rôle éventuel du monde universitaire, de l'industrie et des médias n'a pas été une priorité dans le passé et pourrait être exploré à l'avenir.
Justification	La société civile apporte un précieux soutien aux efforts d'universalisation par le biais de contacts établis et d'activités ciblées aux niveaux national et régional. Ce soutien permet d'informer le grand public sur le Traité, d'élaborer des politiques, de mettre en œuvre des processus législatifs et d'apporter d'autres formes de soutien pendant le processus d'adhésion et au-delà. Cette expérience peut renforcer les efforts d'universalisation et éviter la duplication des efforts.
Mise en œuvre	Les Présidents des CEP, avec l'aide du Secrétariat du TCA, devraient établir un dialogue régulier avec les parties prenantes en mesure de soutenir l'universalisation du Traité afin d'explorer les moyens possibles d'établir ou d'intensifier la coopération, dans le cadre des mandats confiés et sans créer d'obligations financières.
Ressources nécessaires	Les échanges et la sensibilisation peuvent nécessiter des déplacements qui devraient être financés (soit au niveau national, soit par des programmes existants du TCA) ; les réunions préparatoires (axe principal) et les CEP (axe secondaire) devraient prévoir une intensification des échanges avec les différentes parties prenantes, en s'appuyant, par exemple, sur les priorités thématiques de la présidence.
Recommandations à l'attention de la CEP9	La CEP9 prend note et soutient l'intensification des relations avec les Présidents des CEP afin d'utiliser au mieux l'expérience disponible dans les organisations internationales, la société civile, les universités, l'industrie et les autres parties prenantes susceptibles de soutenir la mise en œuvre ultérieure du Traité.

7. En conclusion, le WGTU recommande que la CEP9 prenne les décisions suivantes :

**La CEP9 approuve** les propositions suivantes :

- Des efforts d'universalisation du Traité seront entrepris dans un format pluriannuel.
- L'accent sera mis sur les États Signataires, sans pour autant écarter la possibilité pour d'autres États d'adhérer à tout moment au Traité.
- Les Vice-présidents assumeront également le rôle de facilitateurs régionaux, soutenus par les États Parties qui souhaitent, sur une base volontaire, agir en tant que "Champions régionaux".
- Le Secrétariat du TCA approchera les États intéressés de manière proactive afin d'utiliser au mieux les mécanismes de soutien du TCA.

**La CEP9 prend note :**

- Des activités visant à coordonner les efforts d'universalisation au sein de tous les organes du TCA, et
- Une intensification des relations avec les Présidents des CEP afin d'utiliser au mieux l'expérience disponible dans les organisations internationales, la société civile, le monde universitaire, l'industrie et d'autres parties prenantes susceptibles de soutenir la mise en œuvre ultérieure du Traité.
- 

8. Sur la base de ces décisions, les éléments susmentionnés seront concrétisés au cours du prochain cycle de la CEP10 afin de soutenir au mieux les efforts visant à l'universalisation du Traité et à synchroniser les efforts avec le WGETI. Une fois mis en place, ces éléments permettront une transition en douceur entre l'universalisation du Traité et sa mise en œuvre.

\*\*\*